

DIPLÔME D'ÉTUDES MUSICALES (D.E.M)*



Direction de chœur

| Durée du cursus : 2 à 4 ans |
Admission sur concours

Admission sur épreuve écrite, orale et entretien avec le professeur principal et la direction.

1. UV Dominante

Direction de chœur

2. UV associées

- Déchiffrage
- Chant

3. UV Complémentaire pour les non-pianistes

Pratique complémentaire du clavier

4. UV complémentaire

Réalisation d'un projet personnel (à faire pendant le cursus de DEM).

Ces 4 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.
